

contribuait très efficacement au maintien de la religion en Israël et plus efficacement sous le régime patriarcal que sous le régime monarchique, où le pouvoir du roi aurait pu l'annihiler; ce pouvoir l'affaiblit en effet plus tard, d'une manière si sensible, que Dieu fut obligé de susciter, presque sans interruption, des prophètes, afin de maintenir son œuvre contre la royauté.

Quelle que fût la ressemblance qui existait entre le régime patriarcal des tribus israélites et celui des tribus bédouines, il y a entre elles cette différence notable, que nous devons rappeler ici : la constitution du sacerdoce. Cette institution n'a point d'analogue parmi les peuples orientaux. Le sacerdoce hébreu formait un corps à part, ce qui n'a pas lieu chez les nomades; il n'était pas non plus une caste, possédant et gouvernant, comme en Égypte et en Chaldée : fait curieux, surtout chez un peuple théocratique comme les Hébreux, la tribu de Lévi n'avait pas eu de part dans le partage de la Terre Promise¹. Son ministère est tout spirituel, elle est privée de pouvoirs politiques : elle ne peut même songer à user efficacement de l'influence que lui assurent ses fonctions sacerdotales, parce qu'elle ne forme pas un tout compacte; et là où elle peut se grouper, au moins en partie, dans les sanctuaires, son action est paralysée, car le sanctuaire n'est pas dans une ville qui lui appartienne, mais à Silo, dans la tribu d'Éphraïm, plus tard à Jérusalem, possession de Benjamin et de Juda. De plus, par une admirable disposition, les villes qui lui sont données pour habitation sont disséminées dans toute la Palestine, et cette dispersion des lévites, dans toutes les tribus, contribue efficacement à maintenir partout la fidélité à la loi et à rappeler à tous les Israélites qu'ils ne sont que les enfants d'un même père. C'est ainsi que la religion corrige les défauts du régime patriarcal.

¹ Voir t. II, p. 545.

CHAPITRE III.

LA RELIGION DES CHANANÉENS.

Après avoir étudié l'organisation politique du peuple hébreu du temps des Juges, il nous faut étudier la religion des peuples qui les environnaient, avant d'entrer dans les détails de l'histoire de cette période, qui serait sans cela, peu intelligible¹.

Quand s'ouvre la période des Juges, Israël est solidement et définitivement établi en Palestine, mais il n'a pas réussi à en chasser complètement les anciens possesseurs. Au nord du pays, au pied de l'Hermon et sur la frontière phénicienne, il reste encore des Chananéens², un moment déconcertés et abattus, mais prêts à relever la tête à la première occasion favorable.

¹ Sur les dieux des races sémitiques en général et des Chananéens en particulier, voir A. Réville, *La religion des Phéniciens*, dans la *Revue des deux mondes*, 15 mai 1873, p. 382-393; Meyer, *Ueber einige semitische Götter*, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1877, t. xxxi, p. 716-741; H. Sayce, *The gods of Canaan*, dans la *Contemporary Review*, septembre 1883, t. XLIV, p. 385-400. Sur la religion des Phéniciens, voir Thiele, *La religion phénicienne*, dans la *Revue de l'histoire des religions*, t. III, 1881, p. 167-217; E. Renan, dans le *Journal officiel*, 30 novembre 1880, p. 11732; J. Halévy, *ibid.*, 15 août 1881, p. 4648-4649. — Sur les religions chananéennes, Bourquenoud et Dutau, *Études archéologiques*, dans les *Études religieuses*, octobre 1864, p. 296-298; 306-312; novembre 1865, p. 370-380; avril 1866, p. 509-325. — Sur la religion des Chaldéo-Assyriens, A. H. Sayce, *Lectures on the origin and growth of Religion as illustrated by the religion of the ancient Babylonians*, in-8°, Londres, 1887; J. Halévy, *La religion des anciens Babyloniens*; dans la *Revue de l'histoire des religions*, mars 1888, t. XVII, p. 169-218.

² Jud., III, 3.

A l'ouest, la côte de la Méditerranée, la riante plaine de Saron au sud du Carmel, la riche plaine de la Séphéla, qui s'étend jusqu'à Gaza, ne sont pas tombées entièrement au pouvoir des Hébreux. Au commencement de l'époque des Juges, ce pays est encore sous la domination égyptienne, en attendant que Ramsès III y établisse les Philistins et que ces derniers en deviennent les maîtres¹.

A l'est du bas Jourdain et de la mer Morte subsistent toujours les descendants de Lot, les Ammonites et les Moabites; les enfants d'Abraham ont respecté leur territoire, par l'ordre de Dieu, mais ces nomades n'en seront pas moins pour les Israélites, en plus d'une circonstance, de dangereux et redoutables voisins.

Plus loin encore, au delà de Moab et d'Ammon, à l'est, errent les tribus arabes, les Bédouins, les Amalécites, les Madianites que l'appât du butin attirera quelquefois jusqu'au cœur de la Palestine.

Dans l'intérieur même du pays de Chanaan, tous les anciens habitants n'ont pas été exterminés ou expulsés. Non seulement quelques villes, comme Jébus², c'est-à-dire Jérusalem, la future capitale du royaume, sont restées entre les mains des Amorrhéens, mais jusque dans les cités occupées par les Israélites, à Bethsan, Thanac, Dor, Jéblaam, Mageddo, Gazer, Bethsamès et bien d'autres³, il est demeuré quelques débris de l'antique population et ce mélange

¹ Jud., I, 19; III, 3.

² Jud., I, 21. Cf. II Sam. (II Reg.), V, 6.

³ Jud., I, 27, 29, 30, 31, 33. — La côte phénicienne resta, du moins en grande partie, comme nous l'avons déjà dit, entre les mains des indigènes. Il est important de ne pas oublier ce détail pour expliquer comment les grandes expéditions qui eurent lieu vers le xv^e et le xiii^e siècle avant J.-C. ne paraissent point avoir atteint les Israélites. Les armées des Pharaons suivaient la route qui longe la côte de la Méditerranée, sans pénétrer dans le territoire occupé par les tribus israélites.

des Hébreux avec leurs anciens ennemis sera plus d'une fois funeste aux serviteurs du vrai Dieu.

Cette situation créait aux Israélites un double péril, un péril politique et un péril religieux. S'ils avaient eu plus de courage pour combattre leurs ennemis, plus de docilité aux ordres de Dieu qui leur avait commandé de les exterminer, la position de la Palestine aurait mis leur indépendance presque à l'abri de toute attaque. S'ils avaient chassé tous les Chananéens qui habitaient les bords de la Méditerranée, la mer leur eût donné à l'ouest une pleine sécurité. Eussent-ils laissé les Phéniciens tranquilles, au nord, ils étaient protégés de ce côté, en partie par les montagnes, en partie par le caractère des trafiquants de Sidon, qui ne cherchaient nullement à étendre leur territoire, mais travaillaient seulement à multiplier leurs comptoirs, à vendre leurs marchandises et à faire des échanges. A l'est et au sud, le désert les protégeait contre les invasions des nomades et, s'il prenait fantaisie à ces derniers de faire irruption contre les Israélites, ceux-ci pouvaient aisément leur barrer le passage : aux Bédouins, en gardant les montagnes du pays de Galaad; aux Bédouins et aux Moabites, unis aux Ammonites, en occupant les rares gués du Jourdain, limite naturelle et très forte de la terre de Chanaan proprement dite.

Les Hébreux, par leur lâcheté et leur faiblesse, permises de Dieu pour les raisons que nous avons indiquées plus haut, s'étaient privés des avantages que leur offrait cette position admirable de la Palestine : ils avaient laissé des ennemis sur toutes leurs frontières; bien pis, ils en avaient laissé au milieu d'eux, et ces derniers, en un moment de guerre, pouvaient faire cause commune avec leurs adversaires.

A ce péril politique s'en joignait un plus grave encore, en opposition directe avec la mission du peuple de Dieu : le danger de la perversion religieuse. Le voisinage des idolâtres pouvait être et fut en effet funeste à la religion d'Israël. Les

nations qui les environnaient, les Chananéens à qui ils avaient permis de vivre au milieu d'eux, leur furent perpétuellement une occasion de chute. Les enfants d'Abraham n'avaient pas toujours su résister aux séductions du polythéisme des Égyptiens, si différents d'eux pourtant par les mœurs, les habitudes, l'éducation et les idées. Comment auraient-ils donc pu résister à la séduction d'un culte qui, outre le triste avantage de flatter les passions, était celui d'une race qui avait tant de ressemblance avec eux par la langue¹, les usages, la manière d'être et de vivre? Comment auraient-ils pu résister surtout à l'influence fatale des mariages, qu'ils devaient inévitablement contracter avec les Chananéennes, vivant dans les lieux où ils vivaient eux-mêmes? L'auteur des Juges mentionne expressément ces mariages comme une des causes principales de l'idolâtrie dans laquelle tombèrent si fréquemment les Israélites².

Dans les conditions où ils se trouvaient, tout les y portait en effet, et les idées dominantes d'alors et les passions humaines, plus vives encore dans ce climat d'Orient que dans nos pays d'Occident.

Malgré tout le soin qu'avaient pris Moïse et Josué d'inculquer l'unité de Dieu au peuple d'Israël, malgré tous les moyens prévus par la loi pour rappeler ce dogme fondamen-

¹ Il est certain que la langue des Chananéens était à peu près la même que celle des Hébreux. Les monuments écrits que nous possédons, l'inscription moabite de Méša, dont nous parlerons part. III, l. II, ch. IV, et les inscriptions phéniciennes, sont de date postérieure, mais elles n'en confirment pas moins la ressemblance des dialectes, que prouvent, de plus, à eux seuls, les noms propres d'hommes et de lieux, conservés dans la Bible, et qui sont tous sémitiques. Observons d'ailleurs, quoi qu'en aient dit certains philologues, que l'hébreu et le phénicien ne sont pas absolument identiques : ils diffèrent non seulement par la prononciation, mais aussi par des différences dialectales. Voir, ce que nous avons dit sur ce sujet, t. I, p. 553.

² Jud., III, 6.

tal à tous les enfants de Jacob, cette vérité était alors si généralement méconnue qu'elle n'était pas entrée profondément dans l'esprit du grand nombre. Combien devait-elle donc facilement en sortir, au milieu de peuples qui ne l'acceptaient point? On sait quelle influence exerce sur l'homme le milieu où il vit, et combien il lui est difficile d'échapper à la contagion des habitudes et des idées dominantes.

Le polythéisme chananéen était d'autant plus dangereux qu'il ne ressemblait pas au polythéisme grec ou romain, ni même égyptien ou chaldéen. Quoique nous ne le connaissions pas encore parfaitement, nous le connaissons beaucoup mieux qu'il y a quelques années, et ce que nous en avons appris montrera clairement combien il était propre à séduire les Israélites.

§ I. Le dieu Baal.

Le dieu véritablement chananéen était Baal¹. Baal ou « le Seigneur, le Maître, » devait être un des noms primitifs du vrai Dieu². Jusque dans les derniers temps, il eut les attributs de la puissance suprême. Un cippe phénicien, de basse

¹ Baal était aussi d'ailleurs un dieu araméen et un dieu assyro-chaldéen. Les colonies phéniciennes avaient porté son culte en tout lieu, spécialement à Carthage, comme l'attestent les noms si connus d'Asdrubal, « Baal est secours, » et d'Annibal, « Baal est grâce. » « Baal, dit Movers, était le dieu suprême commun à tous les peuples syro-phéniciens. » Sur Baal, cf. *ibid.*, p. 169-190. *Untersuchungen über die Religion und die Gottheiten der Phönizier (Die Phönizier, Bonn, 1841, t. 1), p. 169.*

² A cause de l'abus que les Chananéens avaient fait du nom de Baal, la Bible n'applique jamais ce nom au vrai Dieu, et lorsqu'elle veut dire que Dieu est seigneur et maître, elle se sert du mot 'Adôn, 'Adonai. Elle n'emploie le mot Baal, en dehors du nom du faux dieu, que comme substantif commun, Exod., XXII, 7; XXI, 28, 34; Deut., XXII, 22; Eccle., XI, 11; Is., XVI, 8, etc. (texte hébreu). Voir *Dictionnaire de la Bible*, article *Baal*, t. I, 1895, col. 1315.